

L'ENGAGEMENT DU DIRIGEANT ET LES CONSÉQUENCES DE SON IRRÉGULARITÉ

ACTUALITÉS DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS



7h



Inter 2024 :
8 mars.

OBJECTIFS

- Mettre en place un contrat de financement ou une garantie avec le bon signataire en respectant son formalisme,
- Mesurer les conséquences pratiques d'une irrégularité sur le financement ou sa garantie.

PUBLIC VISÉ

Tout public.



Animation

Sabine HUTTLINGER : Avocate à la Cour, ancien chef de service juridique d'une société financière



Prérequis

Aucun



Tarifs

Adhérent : 1390€ HT par participant

Non adhérent : 1530€ HT par participant

Intra : nous consulter



Méthodes pédagogiques

Formation interactive entre l'animateur et les participants | cas pratiques | échanges et retour d'expériences | quiz amont et aval



Moyens pédagogiques

Diaporama

[PROGRAMME]

CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTES FORMES JURIDIQUES D'EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- I. Les sociétés, les associations et les autres structures.
- II. Les entrepreneurs individuels.

MAÎTRISER L'ENGAGEMENT DU REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ DE CONCLURE UN CONTRAT DE FINANCEMENT

- I. La capacité du représentant légal à engager la société.
- II. Les délégations de pouvoir/signature, leur révocation et la régularisation à posteriori.

APPRÉHENDER LA CAPACITÉ DU DIRIGEANT À SE PORTER GARANT

- I. Le formalisme à respecter pour les sociétés
- II. Le formalisme à respecter pour les personnes physiques

APPRÉCIER LES CONSÉQUENCES D'UN L'ENGAGEMENT IRRÉGULIER SUR LE CONTRAT OU LA GARANTIE

- I. L'opposabilité des limites statutaires à l'établissement de crédit.
- II. Le dépassement de l'objet social.